

Discipline : Français

Sous-discipline : Orthographe

Niveau : Troisième

Titre de l'article : Accord du participe passé suivi d'un infinitif

Règles d'accord

Le participe passé suivi d'un verbe à l'infinitif ne s'accorde pas automatiquement. Cet accord dépend du sujet du verbe à l'infinitif.

1. Le participe passé s'accorde

Le participe passé s'accorde avec le sujet quand celui-ci fait l'action indiquée par le verbe à l'infinitif.

Exemple : Les **voitures** que nous avons **vues** **rouler** ce matin.

↓
sujet

↓ ↓
accord infinitif

2. Le participe passé ne s'accorde pas

Le participe passé ne s'accorde pas lorsque le sujet subit l'action du verbe à l'infinitif.

Exemple : Les **véhicules** que le gendarme a **tenté** d'**acheter**.

↓
COD

↓ ↓
pas d'accord infinitif

Exercice d'application

Justifie l'accord ou non des participes passés contenus dans les phrases suivantes.

1. les animaux que les enfants ont vus brouter l'herbe.
2. Les cloches que le technicien a voulu enlever pour réparation.
3. Les feuilles que le vent a dû arracher ce matin.
4. Les documents que nous avons vus tomber à terre.

Corrigé

1. ... **vus** ... : accord avec le sujet de brouter.
2. ... voulu ... : pas d'accord car COD de enlever.
3. ... dû ... : pas d'accord car COD de arracher.
4. ... vus ... : accord avec le sujet de tomber.

Exercice à faire à domicile

Dans les phrases suivantes accorde ou non les participes passés entre parenthèses. Justifie ta réponse.

1. Les messages que vous avez (voulu) envoyer à Pierre.
2. Les mangues que nous avons (vu) murir cette saison.
3. Les garçons et les filles que j'ai (vu) passer à l'instant.
4. Les élèves indisciplinés que le surveillant a (préconisé) punir demain.
5. La pandémie que certains dirigeants ont (voulu) négliger.